Institut du Travail Social
TOURS - BLOIS - CHARTRES

Former l'action, accompagner les mutations

Piloter et accompagner la transformation de l'offre

Comprendre, diagnostiquer, structurer, piloter et accompagner

En collaboration avec Pascal BLIN

Une prestation de conseil et d'accompagnement sur mesure

Les organisations sociales et médico-sociales évoluent dans un environnement marqué par la transformation des politiques publiques, l'évolution des besoins des personnes accompagnées, les nouvelles attentes en matière de parcours, d'inclusion, de qualité et d'autodétermination, mais également par des contraintes fortes en matière de ressources humaines, de compétences et d'organisation.

Transformer son offre ne consiste pas uniquement à modifier une organisation ou des pratiques. Il s'agit de comprendre les évolutions à l'œuvre, d'en mesurer les conséquences, de définir une trajectoire adaptée à son organisation et de créer les conditions de son appropriation par les professionnels.

L'ITS Tours – Blois – Chartres propose un accompagnement permettant aux organisations de prendre du recul, poser un diagnostic partagé, structurer leurs priorités et conduire leur transformation dans la durée.

Public

Direction générale, et bureau/conseil d'administration, directions de pôle, établissements ou services, cadres et équipes d'encadrement, professionnels et équipes opérationnelles.

Tous secteurs.

Le périmètre des acteurs associés est défini avec le commanditaire en fonction de la problématique rencontrée et des objectifs poursuivis.

Prérequis

Aucun.

Pourquoi engager cet accompagnement ?

- Prendre du recul sur le fonctionnement actuel de votre organisation ;
- Accompagner une transformation de l'offre ou des pratiques ;
- Mieux répondre à l'évolution des besoins des personnes accompagnées ;
- Structurer une nouvelle organisation ou un nouveau fonctionnement ;
- Accompagner l'arrivée de nouveaux professionnels ou l'évolution des métiers ;
- Travailler les parcours, les coopérations et les articulations entre acteurs ;
- Mettre en cohérence projet, organisation, pratiques professionnelles, évaluation et démarche qualité ;
- Associer les équipes aux transformations engagées ;
- Disposer d'un regard extérieur pour objectiver une situation et faciliter la prise de décision ;
- Passer d'une intention de transformation à des priorités et actions opérationnelles.

Une démarche en 4 étapes

1

COMPRENDRE ET DIAGNOSTIQUER

La première étape permet de clarifier la commande et de comprendre la situation de l'organisation. Elle peut notamment permettre d'identifier :

- Les axes /orientations politiques et stratégiques de la gouvernance
- les transformations déjà engagées ou à conduire ;
- les besoins et attentes des personnes accompagnées ;
- les pratiques existantes ;
- les ressources et compétences disponibles ;
- les contraintes organisationnelles ;
- les problématiques de recrutement, de turnover ou de professionnalisation ;
- les enjeux liés aux parcours, à la coordination, à l'inclusion et à l'autodétermination ;
- Les démarches d'évaluation et de qualité déjà engagées.

Cette phase permet de mettre en perspective les enjeux avant de déterminer les réponses à apporter.

2

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE PARTAGÉE

À partir du diagnostic, l'accompagnement permet de déterminer avec le commanditaire et les acteurs concernés :

- les problématiques prioritaires ;
- les objectifs de transformation ;
- les thématiques à travailler ;
- les acteurs à associer ;
- les évolutions attendues ;
- les premières priorités d'action.

La démarche est construite avec l'organisation : le contenu n'est pas prédéfini mais adapté à la réalité de chaque structure.

3

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION

Les séances permettent de travailler concrètement les problématiques retenues. Selon les besoins, elles peuvent notamment porter sur :

Transformation de l'offre et évolution des pratiques — Évolution des réponses proposées, nouvelles pratiques professionnelles, adaptation des organisations et évolution des métiers.
Besoins et parcours des personnes accompagnées — Prise en compte des besoins, coordination des parcours, logique inclusive, désinstitutionnalisation, pouvoir d'agir et autodétermination. Dans le champ du handicap, les travaux peuvent notamment prendre en compte les évolutions liées à SERAFIN-PH.
Organisation et ressources — Analyse des contraintes et ressources de l'organisation : moyens disponibles, compétences, formation, recrutement, turnover et organisation du travail.
Évaluation et qualité — Articulation entre transformation de l'offre, pratiques professionnelles, évaluation et démarches qualité.
Mobilisation des professionnels — Compréhension des transformations, mise en discussion des pratiques et participation des équipes à la construction des évolutions.

L'accompagnement permet ainsi de travailler simultanément le sens, l'organisation et les pratiques.

4

PASSER À L'ACTION ET AJUSTER

La démarche vise à produire des évolutions concrètes. Les séances successives et les intersessions permettent :

- d'expérimenter des évolutions dans l'organisation ;
- d'observer leurs effets ;
- d'identifier les difficultés rencontrées ;
- d'ajuster les réponses ;
- de consolider progressivement les choix réalisés ;
- de formaliser les priorités et actions à poursuivre.

L'objectif est de permettre à l'organisation de disposer progressivement d'une trajectoire de transformation réaliste, appropriable et opérationnelle.

Notre approche

SUR MESURE	CO-CONSTRUCTION	REGARD EXTÉRIEUR	OPÉRATIONNALITÉ	PROGRESSIVITÉ
Chaque accompagnement est construit à partir de la situation, des besoins et des contraintes propres à l'organisation.	La démarche est construite avec le commanditaire et associe, selon les objectifs, les différents niveaux de l'organisation.	L'intervention offre un espace permettant de sortir du fonctionnement quotidien, d'objectiver les situations et de mettre les pratiques en perspective.	Les travaux ne visent pas uniquement à analyser une situation : ils doivent permettre de faire émerger des décisions, des expérimentations et des actions concrètes.	Le rythme de l'accompagnement permet d'alterner réflexion, expérimentation en situation de travail, retour d'expérience et ajustement.

Une intervention adaptable aux différents niveaux de l'organisation

DIRECTION GÉNÉRALE	Clarification des enjeux, orientations et trajectoire de transformation.
DIRECTIONS ET ENCADREMENT	Déclinaison organisationnelle, pilotage et accompagnement des transformations.
ÉQUIPES	Appropriation des évolutions et traduction opérationnelle dans l'accompagnement des personnes.

Ces différents niveaux peuvent être articulés au sein d'une même démarche.

Les productions de l'accompagnement

Selon la commande et le format retenu, la démarche peut permettre la formalisation de :

- constats et enjeux partagés,
- priorités de transformation,
- objectifs opérationnels,
- pistes d'évolution de l'organisation ou des pratiques,
- actions à expérimenter entre les séances,
- points d'étape et ajustements,
- feuille de route ou plan d'action final.

Les productions attendues sont définies avec le commanditaire au démarrage de la prestation.

Méthodes et modalités d'accompagnement

MODALITÉ	En présentiel (distanciel possible sur certaines séances)
ORGANISATION	En Intra. La prestation est construite après un premier échange avec le commanditaire.
FORMAT	Journées ou demi-journées
DURÉE	À partir de 5 séances de 3.5 heures.
RYTHME INDICATIF	Mensuel

Des intersessions peuvent être organisées afin de permettre la mise en œuvre, l'expérimentation et l'analyse des évolutions travaillées.

Modalités de suivi et d'évaluation

Les modalités sont définies avec le commanditaire en fonction des objectifs de l'accompagnement.

Elles peuvent notamment prendre appui sur :

- l'atteinte des objectifs définis au démarrage,
- l'évolution des situations travaillées,
- les actions mises en œuvre entre les séances,
- les résultats observés,
- les ajustements réalisés,
- le bilan partagé de la démarche.

Une prestation sur mesure

NOMBRE DE PARTICIPANTS	à définir selon vos besoins. Selon la commande et les objectifs : de la direction générale jusqu'aux équipes. Le périmètre est défini avec le commanditaire.
DURÉE	variable selon la commande ; à partir de 5 séances de 3.5 heures organisées en journée ou demi-journée et adaptées aux besoins et à l'ampleur de la transformation accompagnée.
LIEU	au sein de votre structure ou à l'ITS.
COÛT	sur devis, en fonction du diagnostic de la demande, du nombre de séances, du format retenu, des acteurs concernés et des éventuels travaux complémentaires attendus.

Forfait ingénierie/construction des séances sur mesure (pour 5 séances)

600€

Prévoir en temps de séance

188€ de l'heure (hors frais annexe)

Les possibilités de financement ou de mobilisation de dispositifs spécifiques sont étudiées avec le commanditaire au regard de sa situation et des critères d'éligibilité applicables.

Modalités et délai d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS	Ces informations sont transmises aux participants par le commanditaire en amont de l'accompagnement.
DÉLAI D'ACCÈS	3 semaines minimum à partir de la planification des dates.

Animation et contact

ANIMATION

Pascal BLIN

Formateur et consultant.

Ancien DAF et DRH, directeur d'établissement social et directeur général.

VOTRE CONTACT

Hélène TESSON
Pôle Formation Continue, Conseil et VAE
02 47 62 33 36
helene.tesson@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.
Màj 30/09/26 v1